



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 avril 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaires de séances : Mme BLANC

Convocation envoyée le 10 avril 2014

Publié le 24 avril 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 78

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 1

SCRUTIN : POUR :

ABSTENTION : CONTRE :

NE SE PRONONCE PAS :

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Patrick MASSON	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	Mme Badiâa MASLOUHI	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Benoît BORDAT	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	Mme Céline TONOT
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Michel JULIEN	M. Alain HOUPERT	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Jean-Claude GIRARD
M. François REBSAMEN	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Charles ROZOY	M. Emmanuel BICHOT	M. Jean-Frédéric COURT
Mme Stéphanie MODDE	M. Edouard CAVIN	Mme Anaïs BLANC
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Patrick MOREAU	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Danielle JUBAN	M. Thierry FALCONNET	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	M. Abderrahim BAKA
Mme Lê-Chinh AVENA	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.

Membres titulaires absents :

M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU.

OBJET : Désignation des membres de la Commission de délégation de service public

Conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission de délégation de service public est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Le comptable de la Communauté et un représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative.

Les membres titulaires et des suppléants sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage, ni vote préférentiel.

En cas d'égalité de restes, le mandat revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le mandat est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Conformément à l'article D. 1411-5 du CGCT, l'assemblée délibérante fixe les conditions de dépôt des listes ;

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **de fixer** les conditions du dépôt des liste ainsi qu'il suit :
 - Appel du Président à la constitution de listes, (Il est précisé que les membres de la commission d'appel d'offres peuvent également être membre de la commission de délégation de service public)
 - Dépôt des listes comportant un nombre maximum de 5 titulaires et de 5 suppléants,
 - Attribution par le Président d'un numéro à chaque liste.
- **de procéder** à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission de délégation de service public.

Une liste est proposée :

5 délégués titulaires : Mme RICHARD, M. JULIEN, M. DETANG, M. MASSON, M. CHAUPUIS

5 délégués suppléants : M. MARTIN, M. COURT, Mme LUCISANO, M. CARRELET DE LOISY, M. VERPILLOT

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne = 79

- Suffrage non exprimés (blancs, nuls) = 6
- Suffrages exprimés = 73
- Majorité absolue = 40
- Résultats des votes = La liste proposée obtient 73 voix

La commission de délégation de service public est désignée comme suit :

5 délégués titulaires : Mme RICHARD, M. JULIEN, M. DETANG, M. MASSON, M. CHAPUIS

5 délégués suppléants : M. MARTIN, M. COURT, Mme LUCISANO, M. CARRELET DE LOISY,
M. VERPILLOT

Pour extrait conforme,
Le Président

Alain MILLOT



Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

23 AVR. 2014



COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme RICHARD	M. MARTIN
M. JULIEN	M. COURT
M. DETANG	Mme LUCISANO
M. MASSON	M. CARRELET DE LOISY
M. CHAPUIS	M. VERPILLOT